

# Juba Express

*Fiche Produit destinée à la clientèle.*

**Mars 2024**

UBA Congo

Retail Banking



# Description du produit **Juba Express**



Juba Express est une solution de transfert de fonds qui vous permet d'envoyer et de recevoir de l'argent dans plus de 100 pays à travers le monde. Juba Express dispose près de **150 000 points de vente**.

## **Qui peut utiliser Juba Express ?**

Juba Express est destiné à toute personne (ayant 18 ans ou plus) désirant recevoir ou envoyer de l'argent à travers le monde.

## **Quels sont les services Juba Express ?**

- ✓ **Cash Pick-up** : Le transfert s'effectue en espèces entre l'expéditeur et le bénéficiaire.
- ✓ **Mobile Wallet** : Le bénéficiaire reçoit les fonds directement sur son portefeuille mobile (Momo, Airtel Money, Orange Money...)
- ✓ **Envoi Dépôt Bancaire (Cash to Account)** : L'expéditeur envoie les fonds en espèces sur le compte bancaire du bénéficiaire.
- ✓ **Paiement Cash**: Le bénéficiaire se présente dans l'un des points de vente Juba Express pour percevoir ses fonds en liquide.

## **Quels sont avantages de Juba Express ?**

**Des tarifs concurrentiels et très économiques** : Juba Express vous permet d'envoyer de l'argent à moindre coût partout dans le monde;

**Rapidité** : Les fonds sont disponibles instantanément;

**Non-restrictif** : Le produit est disponible pour tous les clients, titulaires ou non d'un compte chez UBA.

**Modification**: remboursement ou annulation : Le client peut demander la modification, le remboursement ou l'annulation des transactions impayées.

# Juba Express: Comment ça marche ?

EXPEDITEUR



POINT DE VENTE



Sous-Agents Agent

Envoi

PLATEFORME DE  
TRANSFERT D'ARGENT

Païement

POINT DE DISTRIBUTION



Sous-Agents Agent

BENEFICIAIRE



Envoyer de l'argent via Juba Express s'effectue en 5 étapes simples :

- vous remplissez le formulaire "Envoyer de l'argent" ;
- vous le remettez au guichet avec votre preuve d'identité et le montant ;
- vous signez pour accord et recevez un accusé de réception portant le code PIN de votre transaction ;
- vous prenez contact avec votre destinataire et lui transmettez le code PIN dont il a besoin pour récupérer le montant ;
- votre destinataire récupère l'argent au comptant dans une agence Juba Express à l'aide du code PIN et d'une preuve d'identité.

## Conditions requises

- Avoir une pièce d'identité en cours e validité (Passeport international, carte de séjour, CNI, Passeport, Permis de conduire CEMAC ou NIU)
- Remplir le bordereau d'envoi/ de paiement avec renseignant les informations correctes et le signer
- Signer sur le reçu d'envoi/ de paiement

## Retrait d'argent

Le bénéficiaire/destinataire se rend dans un point de vente Juba Express de son choix (Agence UBA ou Sous-agent), remplit le bordereau de retrait et le présente au caissier avec sa pièce d'identité en cours de validité. Le caissier vérifie les informations du bénéficiaire, de l'expéditeur et le montant à percevoir dans le système, ainsi que l'identité du client sur sa pièce. Si les informations sont correctes, le caissier procède au paiement et le système génère un reçu de paiement en deux exemplaires sur lesquels caissier et client apposent leurs signatures. Dans le cas contraire, le caissier demande au bénéficiaire de contacter son expéditeur pour modifier les informations.

# Réseau Juba Express

Juba Express est la société de transfert de fonds à la croissance la plus rapide avec des bureaux dans plus de **100 pays à travers le monde**.

## Afrique

1. Kenya
2. Ouganda
3. Tanzanie
4. Ethiopie
5. Somalie
6. Djibouti
7. Burundi
8. Rwanda
9. Gabon
10. Congo
11. RDC
12. RCA
13. Cameroun
14. Tchad
15. Guinée Equatoriale
16. Maroc
17. Mauritanie
18. Egypte
19. Soudan
20. Sud Soudan
21. Tunisie
22. Zambie
23. Afrique du Sud
24. Botswana
25. Madagascar
26. Malawi
27. Mozambique
28. Côte d'Ivoire
29. Burkina Faso
30. Mali
31. Sénégal
32. Niger
33. Benin
34. Togo
35. Gambie
36. Ghana
37. Guinée Bissau
38. Guinée Conakry
39. Nigéria
40. Libéria
41. Sierra Leone

## Europe, Asie, Amérique & Océanie

1. Autriche
2. Belgique
3. Bulgarie
4. Chypres
5. République Tchèque
6. Danemark
7. Estonie
8. Finlande
9. France
10. Allemagne
11. Grèce
12. Hongrie
13. Island
14. Irlande
15. Italie
16. Luxembourg
17. Maltes
18. Monaco
19. Pays-Bas
20. Norvège
21. Pologne
22. Portugal
23. Roumanie
24. Slovaquie
25. Slovénie
26. Espagne
27. Suède
28. Suisse
29. Royaume Uni
30. Vatican
31. Saint Martin
32. Russie
33. Inde
34. Arménie
35. Malaisie
36. Maldives
37. Mongolie
38. Philippines
39. Pakistan
40. Bengladesh
41. Chine
42. Japon
43. Sri Lanka
44. Thaïlande
45. Népal
46. Vietnam
47. Corée du Sud
48. Singapour
49. Hong Kong
50. Jordanie
51. Oman
52. Arabie Saoudite
53. Qatar
54. Koweït
55. Turquie
56. Emiratats Arabes-Unis
57. Yémen
58. Canada
59. USA
60. Brésil
61. Australie
62. Nouvelle Zélande

# Grille Tarifaire de Juba Express

## Transferts Intra CEMAC

Taux des frais d'envoi : **1% HT** du montant envoyé

A cet taux, merci de bien vouloir ajouter:

- TVA **18,9%** sur les frais HT
- Redevance sur les transactions électroniques (RTE) : **1%** du montant envoyé
- MCBC (Frais Marketing): **0,5%** du montant envoyé

## Transferts Hors CEMAC

Taux des frais d'envoi : **2,86% HT** du montant envoyé

A cet taux, merci de bien vouloir ajouter:

- TVA **18,9%** sur les frais
- *Taxe sur les transferts de fonds (TTF)* : **1,5%** du montant envoyé
- Frais de commission de la BEAC (CTE): **0,5%** du montant envoyé
- MCBC (Frais Marketing): **0,74%** du montant envoyé

Envois Intra CEMAC	
Montant	TTC
100 000	2 689
200 000	5 378
300 000	8 067
400 000	10 756
500 000	13 445
700 000	18 823
900 000	24 201
1 000 000	26 890
Envois Hors CEMAC	
Montant	TTC
100 000	6 141
200 000	12 281
300 000	18 422
400 000	24 562
500 000	30 703
700 000	42 984
900 000	55 265
1 000 000	61 405

Questions	Réponses
<b>Quelle est ma limite mensuelle d'envoi ?</b>	D'après la réglementation en vigueur, les envois hors CEMAC sont plafonnés à 1 million par utilisateur et par mois. Cependant, les transactions intra-CEMAC
<b>Quelle est ma limite mensuelle de réception</b>	Il n'y a pas de limite mensuelle en terme de réception de fonds pour le bénéficiaire se trouvant au Congo ou dans la zone CEMAC. Cependant, au delà de 5 millions, toute réception doit être justifiée.
<b>Quelle est la limite mensuelle pour mon bénéficiaire se trouvant hors de la zone CEMAC ?</b>	Les bénéficiaires hors CEMAC recevant des fonds en provenance du Congo sont plafonnés à 1 million le mois.
<b>Est-il possible d'annuler un envoi déjà effectué ?</b>	Oui, un envoi effectué et qui n'est pas encore payé peut être annulé à la demande de l'expéditeur.
<b>L'envoi annulé est-il remboursé avec frais ?</b>	Oui, le montant envoyé est remboursé avec les frais TTC.
<b>Est-il possible de modifier un envoi déjà effectué ?</b>	Oui, les informations (noms et prénoms) du bénéficiaire peuvent être modifiées à la demande de l'expéditeur
<b>Est-il possible de modifier le prix ou le pays de destination après l'envoi ?</b>	Non, les seules informations modifiables sont le/s nom(s) et prénom(s) du bénéficiaire
<b>Pourrais-je percevoir les fonds si mon nom est mal écrit ?</b>	Non, les informations saisies sur la plateforme doivent correspondre à celles sur la pièce d'identité du bénéficiaire
<b>Est-il possible de changer de bénéficiaire sur envoi déjà effectué ?</b>	Oui, c'est possible
<b>Est-il possible de modifier les informations du bénéficiaire sur un envoi déjà effectué ?</b>	Oui, c'est possible. Cependant, vous ne pouvez modifier que les champs portant sur son nom (nom de famille, prénom)
<b>Qui peut demander une annulation ou un changements de nom ?</b>	Les annulations, changements de noms ou du bénéficiaire sont effectués à la demande de l'expéditeur.

# Devenir Sous-Agent **Juba Express** de UBA Congo



Dans le cadre de l'extension de ses services en sa qualité de partenaire de Juba Express, UBA Congo est habilitée à enrôler des sous-agents Juba Express et c'est dans ce cadre que vous trouverez différents points de vente Juba Express UBA Congo à travers le pays.

Par sous-agent Juba Express, il faut entendre toute personne morale qui dispose d'un cadre approprié pouvant effectuer les opérations d'envoi et/ou de retrait d'argent via la messagerie financière Juba Express en toute sécurité pour le compte de UBA Congo. Le futur sous-agent doit impérativement être client de UBA Congo et signer un contrat de partenariat avec la banque.

Tout au long de la procédure, UBA Congo accompagne ses clients afin de les soutenir dans leurs démarches.

Pour cela, des formations gratuites sont spécialement organisées pour les agents Juba Express avant qu'ils ne débutent leur nouvelle activité.

Au travers de celles-ci, ils sont amenés à prendre connaissance des éléments nécessaires au bon fonctionnement du partenariat.

Les formations se déroulent en deux parties, à savoir:

- La conformité, c'est-à-dire mener ses activités tout en respectant et en agissant de manière conforme à la loi en vigueur
- L'utilisation du logiciel Juba Express qui permet d'effectuer les opérations d'envoi et de réception

De plus, la banque favorise le développement des agents Juba Express grâce à une communication fluide avec le responsable du service Transfert de Fonds Rapide ainsi qu'à un service client de qualité. Nous entretenons d'ailleurs de plus en plus d'agents Juba Express qui disposent de plusieurs points de vente.

# Devenir Sous-Agent **Juba Express** de UBA Congo



## Voulez-vous devenir sous-agent Juba Express ?

Voici les éléments constitutifs du dossier :

1. Une lettre de demande de partenariat adressée au Directeur Général de UBA Congo
2. L'autorisation d'exercer délivrée par l'Autorité de Régulation des Transferts de Fonds (ARTF)
3. Le statut notarié, le RCCM à jour, le contrat de bail, le NUI, le SCIEN/SCIET et le dossier fiscal
4. Les photos intérieures et extérieures des points de vente. Merci de noter que les photos devront montrer le lien entre l'intérieur et l'extérieur des locaux.
5. Copies des pièces d'identité des personnes Ressources (Actionnaires détenant au moins 10% des actions/parts, représentant légal de la société, responsable de la conformité, ...)
6. Une caution de garantie de **5.000.000 FCFA**



**Chrislia IKAMA**, Responsable Produits de Transferts de Fonds à UBA Congo.

Email: [chrislia.ikama@ubagoup.com](mailto:chrislia.ikama@ubagoup.com)

Tel: +242 06 510 47 79

**Christian COSTANT**, Chargé de Marketing des Produits de Transfert de Fonds à UBA Congo.

Email: [christian.costant@ubagroup.com](mailto:christian.costant@ubagroup.com)

Tel: +242 06 511 57 61

Service client UBA Congo

Email: [cfcubacongo@ubagroup.com](mailto:cfcubacongo@ubagroup.com)



# Thank You



Africa's Global Bank